



Mamoudzou, le lundi 16 septembre 2024

**Pôle pédagogique 2<sup>nd</sup> degré**

L'IA-IPR EVS

Affaire suivie par :  
Christelle CHARRIER  
IA-IPR EVS

À

Tél : 06 39 29 45 12

Mél : IA-IPR.EVS@ac-mayotte.fr

Mesdames et Messieurs les Conseillers principaux d'éducation (CPE)  
s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

**Objet : note de liaison relative à la préparation des concours de CPE (concours externe, 3<sup>ème</sup> concours, concours interne) dans l'académie**

Les personnels contractuels désireux de présenter le concours de conseiller principal d'éducation (CPE) trouveront dans la présente note de liaison toutes les informations concernant :

- les conditions requises ;
- les épreuves ;
- le calendrier ;
- le dispositif de préparation aux épreuves mis en place au sein de l'académie.

**1. Les conditions requises**

	<b>Concours externe</b>	<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	<b>Concours interne</b>
Conditions requises	Etre titulaire d'un master ou d'un titre reconnu comme équivalent ou être inscrit en 2 <sup>ème</sup> année d'étude en vue de l'obtention d'un master (M2) ou d'un titre ou diplôme équivalent	Justifier de l'exercice, durant au moins 5 années au total, d'une ou de plusieurs activités professionnelles effectuées sous contrat de droit privé	Détenir une licence ou d'un titre ou diplôme de niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles (CNCP) et justifier de 3 années d'exercice dans la fonction publique

Les candidats trouveront des informations complémentaires sur le site du ministère de l'éducation nationale à la page [Les concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation](#).

**2. Les épreuves**

	<b>Concours externe</b>	<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	<b>Concours interne</b>
Admissibilité	<p><b>Composition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- durée : 4 heures</li> <li>- coefficient : 2</li> </ul> <p><b>Analyse d'une situation éducative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- durée : 5 heures</li> <li>- coefficient : 2</li> </ul>	<p><b>Composition</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- durée : 4 heures</li> <li>- coefficient : 4</li> </ul>	<p><b>Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- transmission d'un dossier comportant 2 parties auquel sont joints un ou deux exemples de documents ou de travaux</li> <li>- coefficient : 1</li> </ul>

	Concours externe	3 <sup>ème</sup> concours	Concours interne
Admission	<b>Epreuve à partir d'un sujet et d'un dossier remis par le candidat</b> - durée de préparation : 2 heures - durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes et entretien : 40 minutes) - coefficient : 5 <b>Epreuve d'entretien</b> - durée : 35 minutes - coefficient : 3	<b>Epreuve à partir d'un sujet et d'un dossier remis par le candidat</b> - durée de préparation : 2 heures - durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes et entretien : 40 minutes) - coefficient : 5 <b>Epreuve d'entretien</b> - durée : 35 minutes - coefficient : 3	<b>Analyse d'une situation d'éducation dans un établissement scolaire du second degré ou de documents de nature professionnelle</b> - durée de la préparation : 2 heures - durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 40 minutes maximum) - coefficient : 2

Les candidats trouveront des informations complémentaires sur le site du ministère de l'éducation nationale à la page [Les concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation](#).

#### 4. Calendrier

	Concours externe	3 <sup>ème</sup> concours	Concours interne
Inscription (1)	Octobre à décembre (dates en attente)		
Admissibilité	Mars (dates en attente)		
Admission	Fin juin (dates en attente)		2 <sup>ème</sup> quinzaine de mars

(1) Pour tout renseignement concernant l'inscription, les candidats peuvent se rapprocher de la DEC ([dec.concours@ac-mayotte.fr](mailto:dec.concours@ac-mayotte.fr))

Les résultats des concours seront publiés dans [Cyclades](#).

#### 5. Présentation du dispositif de préparation aux concours de CPE dans l'académie

Un dispositif de préparation à l'épreuve d'admissibilité du concours interne de CPE (dossier de RAEP) est organisé au sein de l'académie.

Des oraux blancs sont mis en place pour les trois concours (concours interne, 3<sup>ème</sup> concours, concours externe) dans le cadre de la préparation des épreuves d'admission.

Les candidats intéressés :

- ont la possibilité de se rapprocher de Céline LAMBERT, CPE chargée de mission responsable de ce dispositif ([celine.lambert@ac-mayotte.fr](mailto:celine.lambert@ac-mayotte.fr)) pour obtenir des informations complémentaires ;
- consulteront le calendrier du dispositif de préparation aux concours figurant en **annexe** de la présente note.



Christelle CHARRIER